

QUINZIEME SESSION DU GROUPE DE TRAVAIL DE L'EXAMEN PERIODIQUE
UNIVERSEL

PALAIS DES NATIONS GENEVE

24 JANVIER 2013

DECLARATION DU BURKINA FASO A L'EXAMEN DU BURUNDI

Monsieur le Président,

Ma délégation félicite le Burundi pour la soumission de son second rapport national au titre du second cycle de l'EPU. Nous remercionspour sa déclaration liminaire mettant à jour les dernières initiatives du Gouvernement burundais pour rendre effectifs les droits de l'homme dans le pays.

Le Burkina Faso note avec intérêt le processus normatif en cours en matière judiciaire, visant à consolider le système et le rendre accessible pour l'ensemble des citoyens.

La prise en compte des violences à l'encontre des femmes, et les actions entreprises pour mieux garantir leurs droits de manière générale, sont des acquis considérables aux yeux de mon pays, qui encourage le Burundi à poursuivre ses efforts dans ce sens.

Monsieur le Président,

Malgré les efforts du Gouvernement burundais en matière de promotion et de protection des droits de l'homme, d'importants défis restent à relever pour le pays, comme cela est mentionné dans le rapport. Le Burkina Faso recommande par conséquent au Burundi de solliciter l'assistance nécessaire auprès des partenaires adéquats, afin de combler le faible taux d'alphabétisation, de soumettre ses rapports aux organes de traités et de mettre en œuvre son cadre stratégique de croissance et de lutte contre la pauvreté.

Le Burkina Faso souhaite plein succès au Burundi dans ce processus de l'EPU.